VILLE DE
SEPTEMES
LES VALLONS

Septèmes-les-Vallons, 8 juillet 2022

SEANCE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 7 JUILLET 2022

AM/PB/LAG _____ – Dpt.2022/S/ 1125 /DAG
Réf. : CRE

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique le jeudi 7 juillet 2022 à 18h30 sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire.

Conformément à l'article 4 de l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021, entrée en vigueur le 1er juillet 2022 et « portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements », la Commune a, dans le délai d'une semaine, désormais l'obligation d'afficher et mettre en ligne sur son site internet, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal.

C'est ainsi que l'assemblée délibérante a adopté à **l'UNANIMITE** les questions suivantes portées à l'ordre du jour :

- Procès-verbal de la séance du jeudi 2 juin 2022

- **Délibération n°01.07.2022 - Finances communales** : Attribution de subventions aux associations - Exercice budgétaire 2022 – 3ème répartition.
- **Délibération n°02.07.2022 - Ressources humaines** : Adhésion de la Ville au dispositif des contrats d'apprentissage.
- **Délibération n°03.07.2022 - Ressources humaines** : Modification de la délibération-cadre relative au régime indemnitaire.
- **Délibération n°04.07.2022 - Ressources humaines** : Modification du tableau-type des emplois communaux. Année 2022.
- **Délibération n°05.07.2022 - Patrimoine communal** - Acquisition par la Commune d'une parcelle forestière sise au Vallon d'Ol, cadastrée section AV n° 14.
- **Délibération n°06.07.2022 - Archives communales** – Convention de prestation de service d'aide à l'archivage à passer avec le Centre de Gestion des Bouches-du-Rhône (CDG 13).
- **Délibération n°07.07.2022 - Culture** – Approbation du règlement intérieur de la Médiathèque Jorgi Reboul.
- **Délibération n°08.07.2022 - Petite enfance** – Modification du règlement intérieur des crèches municipales.
- **Délibération n°09.07.2022 - Vie associative** - Mise à disposition dans un cadre conventionnel, des locaux du rez-de-chaussée de la gare de Septèmes.
- **VŒU n°01.07.2022 : Mobilité, déplacements** – Vœu à propos de la mobilité, des transports et des déplacements à Septèmes-les-Vallons, aujourd'hui et dans l'avenir.

- Compte rendu des décisions prises en application de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20 heures 15.

MAIRIE de SEPTÈMES-LES-VALLONS
N°8 (B-du-Rh.)

Destinataires : La Marseillaise, la Provence, Affichage, tous les services.